



Chers Petits Bambins,

Une nouvelle aventure vous attend, pour ceci, nous vous invitons à venir vous inscrire à la Mairie de Nesle pour votre entrée à l'école Claude Monet de Nesle.

Les enfants de 2024 seront inscrits en **Toute Petite Section** (sous conditions et entretien préalable).

Les enfants de 2023 seront inscrits en **Petite Section** (scolarisation obligatoire)

Les inscriptions se feront à partir du lundi 09 mars 2026.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en Mairie

Il vous suffit de vous munir :

- D'une photocopie du carnet de vaccination
- D'une photocopie du livret de famille

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

😊 Si votre enfant fréquente une autre école et que vous désirez qu'il soit à Nesle pour la prochaine rentrée, il nous faudra obligatoirement un certificat de radiation.

😊 Si votre enfant est déjà scolarisé à Nesle, vous n'avez pas besoin de le réinscrire, cela se fait automatiquement.

Attention : pour le passage de l'école maternelle (GS) à l'école primaire (CP), il faut faire un dossier d'inscription.

Les Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au jeudi : 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h00 – 12h00

